

AMAP du LAMALOU
Contrat d'engagement du 06/11/2015 au 29/04/2016 (6 mois, 26 semaines)

L'AMAP du LAMALOU est une organisation autogérée, sans comité d'administration. Elle fonctionne grâce à la bonne volonté de chacun.

Stéphane Pétrimaux (Ferme du Lamalou – Gabriac, 34380 St Martin de Londres, 06 14 78 72 32), maraîcher, s'engage à livrer chaque semaine à Montpellier (sous les arceaux le vendredi entre 18h30 et 19h30) des paniers de légumes frais cultivés dans le respect de la nature (agro écologie, label AB). Aux légumes y s'ajoutent œufs et conserves (**ratatouilles, coulis de tomates, pesto...**) en fonction de la production, le tout provenant de la ferme.

En cas d'apport extérieur occasionnel, il s'engage à afficher la provenance de chaque produit composant le panier.

Chaque consommateur / partenaire s'engage au début de la saison et pour toute sa durée à acheter une part de la récolte de la ferme correspondant au contenu d'un (ou d'un demi) panier hebdomadaire. Il s'organise pour venir le chercher ou le faire récupérer par une personne de son choix. En cas d'abandon du contrat, il s'engage à essayer de trouver un remplaçant. S'il interrompt en cours de saison, il s'engage à ne pas réclamer à Stéphane les sommes déjà versées. L'organisation du partage des demi paniers est à la charge du consommateur. Il s'engage à respecter les quantités de légumes inscrites sur le tableau afin que les derniers puissent avoir leur panier, en «évitant de choisir» les légumes pour avoir les plus beaux ou les plus gros.

Les deux parties s'engagent dans une nouvelle économie solidaire entre la ville et la campagne, qui offre un appui à l'agriculture paysanne locale et le moyen de manger sainement à un prix juste. Elles adhèrent dans ses grandes lignes à la charte des Amap Alliance Provence, se réservant le droit d'adapter aux spécificités de l'Amap du Lamalou certains points de cette charte, notamment l'apport occasionnel de produits extérieurs à la ferme. Toutes les initiatives pour développer la vie de l'AMAP, permettre l'intégration des nouveaux sont encouragées.

Lors des premières distributions de la nouvelle saison, un apéritif aura lieu pour permettre la rencontre des Amapien/nes. Chacun amène ce qu'il veut partager.

Dans vos agendas :

- 1) Pas de livraison entre Noël et Nouvel an (les paniers avant et après ces dates sont plus volumineux).**
- 2) Journées à la ferme (sans distribution des paniers, Stéphane assure la livraison du vendredi) : 4 octobre et 22 novembre 2015.**

Un euro symbolique est ajouté au prix total du contrat pour soutenir la librairie Scrupule qui nous accueille lors de réunions.

Contrat	<input type="checkbox"/> Panier (17 euros)	<input type="checkbox"/> Demi-panier (8,5 euros)
Paiement (par chèque)	<input type="checkbox"/> 1 x 443 euros (442+1)	<input type="checkbox"/> 1 x 222 euros (221 + 1 euros)
	<input type="checkbox"/> 2 x 150 euros + 1 x 143 euros	<input type="checkbox"/> 3 x 74 euros
	<input type="checkbox"/> 5 x 70 euros + 1 x 93 euros	<input type="checkbox"/> 6 x 37 euros

Chèques à l'ordre de Stéphane Pétrimaux

Consommateur/partenaire :

Nom, prénom :

Téléphone (domicile ou portable) :

Courriel :

Signature :

Contrat(s) et chèque(s) à remettre directement à Stéphane Pétrimaux ou aux personnes l'aidant dans cette tâche.